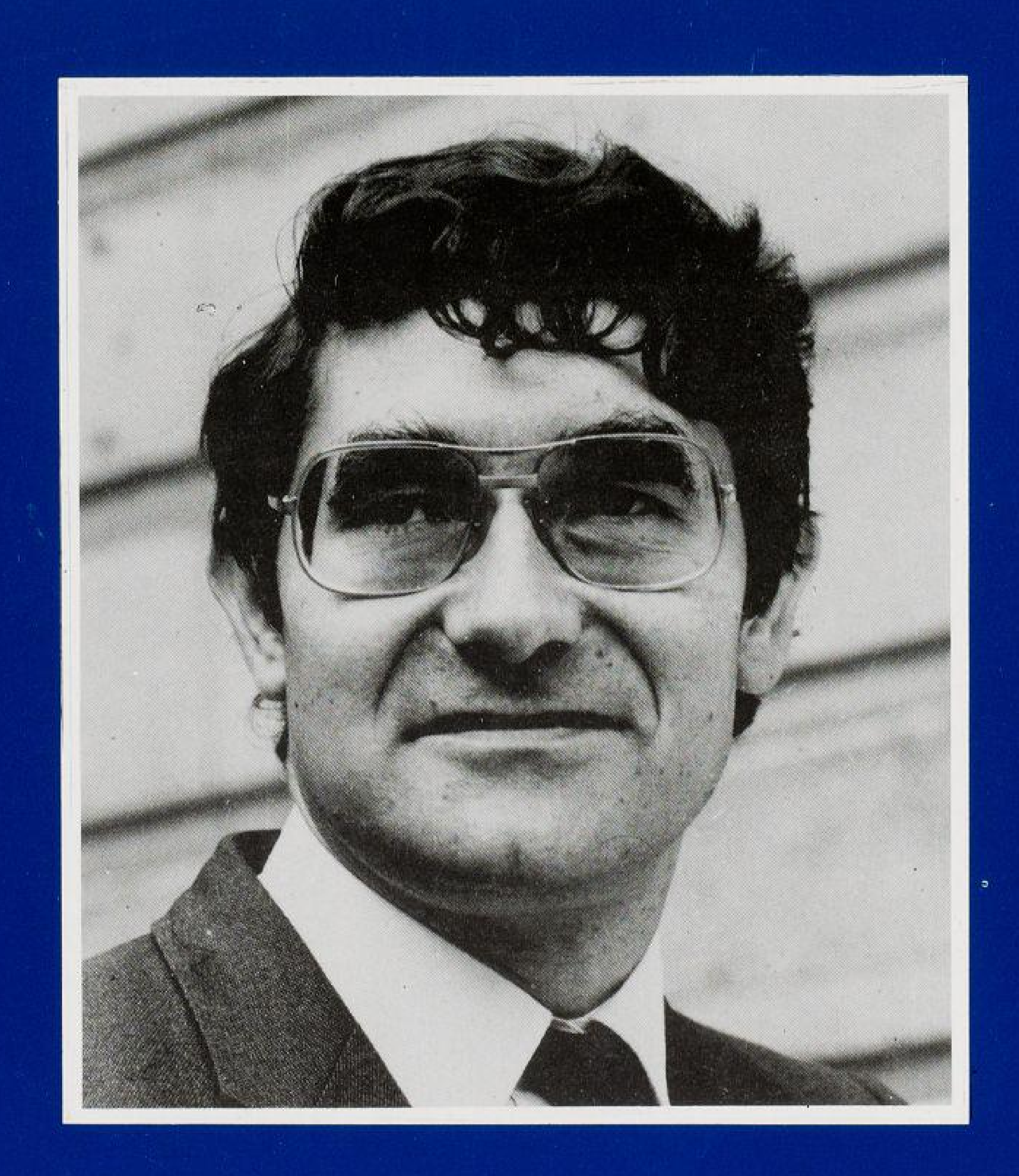
LA FRANCE UNIE

ANDRÉ BELLON



SUPPLEANT LUCIEN GILLY

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 JUIN 1988. VU LE CANDIDAT.

République Française

Liberté-Egalité-Fraternité

Département des Alpes de Haute-Provence
2ème Circonscription

Elections Législatives du 12 Juin 1988

Madame, Monsieur,

Vous m'avez placé en position d'être à nouveau votre député le 12 juin. Je vous en remercie.

Que vous ayez ou non voté le 5 juin, je vous demande votre soutien le 12; chaque voix comptera, en effet.

Des sondages particulièrement élevés avaient poussé beaucoup d'électeurs à croire à une majorité présidentielle écrasante; les résultats montrent qu'il y aura, en France et ce qui est normal dans une démocratie, majorité et opposition. Mais il est indispensable que la majorité présidentielle existe pour gouverner, pour rassembler les français dans l'objectif de relancer l'économie, de lutter contre le chômage, de développer le progrès social. Et là aussi, les résultats du premier tour en France le montrent : chaque voix comptera.

Dans notre circonscription, le candidat RPR a, sous le sigle URC, obtenu un score identique à celui de l'équipe que je forme avec Lucien Gilly; il compte maintenant sur les voix qui se sont portées sur le Front National.

Pour moi, socialiste et républicain de toujours, je crois que la tolérance et le respect de l'autre sont des principes fondamentaux de la vie sociale. Ils doivent s'imposer à tous.

Je suis convaincu que les Alpes de Haute Provence, dont la tradition républicaine est notoire, refuseront le 12 juin le retour à l'Etat partisan.

Je suis votre élu depuis 7 ans et je connais, pour m'être rendu dans chaque commune, toutes les difficultés de notre département. Les résoudre demande de rassembler toutes les volontés, celles des jeunes et des moins jeunes, des hommes et des femmes, tous ceux qui veulent bâtir l'avenir; celà a toujours demandé aussi à l'élu que je suis d'être disponible pour tous.

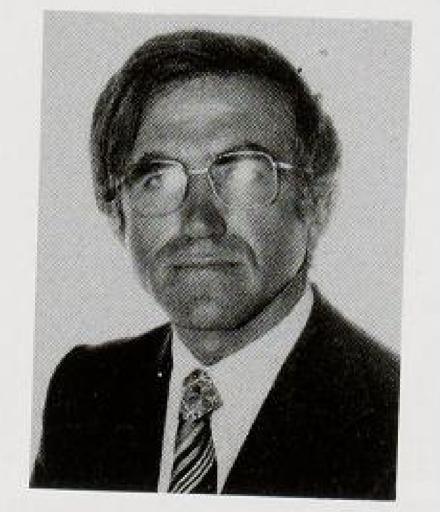
C'est avec confiance que j'ai travaillé avec vous depuis plusieurs années. C'est avec confiance que j'attends votre choix.

Vive la République, Vive la France

A. Bellon

André BELLON

Député des Alpes de Haute-Provence sortant
Conseiller Municipal de Manosque
Ancien Elève de l'Ecole Polytechnique
44 ans - Marié - 2 enfants



Suppléant : **Lucien GILLY**

Conseiller Municipal de Jausiers
Agriculteur
Membre du Bureau Départemental
de la Chambre d'Agriculture
44 ans - Marié

Vu les candidats

Imprimerie B. VIAL - DIGNE et CHATEAU-ARNOUX

